

# Corrigé offert par SES réussite

*Document à usage pédagogique – ne pas diffuser*

## Sujet

« À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que différentes logiques permettent à la protection sociale d'assurer une solidarité collective. »

## Introduction

La protection sociale désigne l'ensemble des mécanismes permettant de protéger les individus contre les risques sociaux comme la maladie, le chômage, la vieillesse ou encore la pauvreté. Elle repose sur un principe de solidarité collective : les individus financent collectivement des prestations destinées à aider les personnes confrontées à des difficultés.

Cette solidarité peut prendre différentes formes. La protection sociale repose notamment sur une logique d'assurance financée par les cotisations sociales mais aussi sur une logique plus universelle et assistancielle financée par l'impôt.

Nous verrons donc que la protection sociale repose sur une logique d'assurance sociale puis sur une logique de solidarité universelle et d'assistance.

## La protection sociale repose sur une logique d'assurance sociale

Une partie importante de la protection sociale fonctionne selon une logique d'assurance sociale.

En effet, les individus cotisent lorsqu'ils travaillent afin d'être protégés contre certains risques sociaux comme la maladie, le chômage, les accidents du travail ou la vieillesse. Les prestations sont financées par des cotisations sociales prélevées sur les salaires. Ce système repose donc sur une logique contributive : les individus bénéficient d'une protection parce qu'ils ont cotisé.

Par exemple, le document 2 explique que les cotisations sociales représentaient encore 61,1 % des ressources de la protection sociale en 2015. Le document 1 montre également que les prestations liées à la vieillesse-survie représentent 325,3 milliards d'euros, soit 45,5 % de l'ensemble des prestations sociales en 2016. Les dépenses liées à la santé représentent quant à elles 249,9 milliards d'euros, soit 35 % des prestations.

## La protection sociale repose aussi sur une logique de solidarité universelle et d'assistance

La protection sociale fonctionne également grâce à des mécanismes de solidarité financés par l'impôt.

En effet, certaines prestations sont versées aux individus même lorsqu'ils n'ont pas cotisé auparavant. L'objectif est de réduire les inégalités sociales et de garantir une protection minimale à tous les individus. Certaines aides relèvent d'une logique d'assistance destinée aux plus modestes tandis que d'autres relèvent d'une logique universelle accordée à tous sans condition de ressources.

Par exemple, le document 2 explique que les impôts et taxes affectés représentent 24,6 % des ressources de la protection sociale en 2015. Le document précise aussi que le système français évolue progressivement d'un modèle bismarckien fondé sur les cotisations vers un modèle plus universel financé par l'impôt. Le document 1

montre également que des prestations sont consacrées à la pauvreté-exclusion sociale (21,9 milliards d'euros) ainsi qu'au logement (18,4 milliards d'euros).

## **Conclusion**

La protection sociale permet donc d'assurer une solidarité collective grâce à différentes logiques complémentaires. Elle repose à la fois sur une logique d'assurance sociale financée par les cotisations et sur une logique plus universelle et assistancielle financée par l'impôt. Ces mécanismes permettent de protéger les individus contre les principaux risques sociaux.